

CONDITIONS D'ADMISSION EN CYCLE INGENIEUR

FILIERE INGENIEUR GMI Génie Mathématique et Informatique (GMI)

MODALITES D'ADMISSION

CONDITIONS D'ACCES :

◆ Accès en première année :

- Candidats ayant validé les deux années préparatoires intégrées au cycle ingénieur.
- Candidats ayant réussi le concours national commun d'admission dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés.
- Titulaires des diplômes suivants :
 - DEUG
 - DEUST
 - Licence

◆ Accès en Deuxième année :

- Titulaires des diplômes suivants :
 - Licence
 - Autres diplômes reconnus équivalents : Master

PROCEDURES DE SELECTION POUR INTEGRER LA PREMIERE ANNEE :

(Préciser pour chaque public cible, la procédure de sélection)

- Concours national commun (**pour à peu près 20% de l'effectif d'accès**)
- Concours spécifique à l'établissement d'accueil :
- Etude du dossier :

A) Pour les titulaires d'un DEUG/DEUST ou équivalent (pour à peu près 40% de l'effectif d'accès)

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- ◆ Etre titulaire du diplôme DEUG/DEUST, ou équivalent, l'année de sélection.
- ◆ Avoir obtenu au moins une mention (au moins Assez Bien) avec une moyenne générale, pour l'obtention du diplôme, supérieur à 12/20 minimum,
- B) Pour les titulaires d'une Licence ST, ou d'un diplôme équivalent (à peu près 40% de l'effectif d'accès).**

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- ◆ Les titulaires d'une licence Sciences et Techniques ou équivalent :
 - Avoir obtenu au moins deux mentions (au moins Assez Bien) pour l'obtention de la licence.

La sélection sur dossier tiendra compte du nombre d'années passées pour l'obtention du DEUST/DEUG ou équivalent et du nombre de mentions.

- Examen écrit :

Les candidats dont les dossiers ont été sélectionnés seront convoqués pour un concours en mathématiques et informatique : algèbre, analyse, analyse numérique, probabilités et informatique.

Entretien

PREREQUIS PEDAGOGIQUES POUR L'ACCES A LA FILIERE :

Mathématiques (algèbre, analyse, analyse numérique, probabilité) et Informatique.

FILIERE INGENIEUR GPE Génie des Procédés et d'Environnement (GPE)

MODALITES D'ADMISSION

1. CONDITIONS D'ACCES :

- Accès en première année :

- Candidats ayant validé les deux années préparatoires au cycle ingénieur ;
- Candidats ayant réussi le concours national commun d'admission dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés ;

Titulaires des diplômes suivants :

- DEUG
- DUT
- DEUST
- DEUP
- Licence et LST
- Autres diplômes reconnus équivalents (à préciser)

: Licence professionnelle

- Accès en Deuxième année :

- Titulaires des diplômes suivants :
 - Master en Sciences et en Sciences et Techniques (selon spécialité)
 - Maîtrise Sciences et Techniques

:

2. PROCEDURES DE SELECTION :

(Préciser pour chaque public cible, la procédure de sélection)

- Concours national commun (20% des effectifs soit 5 étudiants sur 24 étudiants)
- Concours spécifique à l'établissement d'accueil :
 - Etude du dossier : *(Expliciter les critères de sélection)*

A) pour les titulaires d'un DEUST, DEUG, DUT, DEUT ou équivalent (pour à peu près 40% de l'effectif d'accès)

L'étude des dossiers se fera à la deuxième semaine du mois de juillet pour les titulaires de DEUST, DEUG, DUT, DEUT, DEUP ou d'un diplôme équivalent (pour à peu près 40% de l'effectif d'accès).

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- Etre titulaire du diplôme DEUG, DEUST, DUT, DEUT ou équivalent ; l'année de sélection ;
- Avoir obtenu le diplôme en 4 semestres et exceptionnellement en six semestres

- Avoir obtenu au moins une mention **Assez Bien** si le diplôme est obtenu en 4 semestres et deux mentions **assez bien** pour les cas exceptionnels en six semestres avec une moyenne générale, pour l'obtention du diplôme, supérieur à 12/20;
- Etre âgé(e) de 23 ans à la date de sélection de dossier.

B) pour les titulaires d'une Licence Sciences et Techniques (LST), ou d'un diplôme équivalent (à peu près 40% de l'effectif d'accès).

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- Les titulaires de la Licence Sciences, de la Licence Sciences et Techniques ou Professionnelle (**nouveau régime**) ou équivalent :
 - Avoir obtenu la licence en 3 années après le Bac ;
 - Avoir obtenu **deux mentions** (au moins Assez Bien).

Examen écrit (préciser les modalités)

Entretien

Autres (spécifier) :

Autres (spécifier) :

3. prérequis pédagogiques pour l'accès à la filière :

la validation de certains modules peut être exigée au cas par cas selon le diplôme initial obtenu par les candidats (voir plus loin).

FILIERE INGENIEUR ILIS Ingénierie Logicielle et Intégration des Systèmes Informatiques (ILISI)

MODALITES D'ADMISSION

1. CONDITIONS D'ACCES :

- Accès en première année :

Candidats ayant validé les deux années préparatoires au cycle ingénieur.

Candidats ayant réussi le concours national commun d'admission dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés.

Titulaires des diplômes suivants :

DEUG (SMI...)

DUT (G. Info...)

DEUST (MIP...)

Licence, LST (Informatique, ...)

Autres diplômes reconnus équivalents

- Accès en Deuxième année :

- Titulaires des diplômes suivants :

Licence

x Autres: Maîtrise Sciences et Techniques (FST), Licence Es-Sciences (ancien régime), Ingénieurs d'applications

2. PROCEDURES DE SELECTION :

Concours national commun (maximum 20% de l'effectif total)

Concours spécifique à l'établissement d'accueil :

X Etude du dossier :

L'étude des dossiers se fera la dernière semaine du mois de juin.

L'entretien et le test auront lieu durant les deux premières semaines du mois de juillet

A) pour les titulaires d'un DEUG, DEUST, DUT ou équivalent

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- Etre titulaire du diplôme DEUG, DEUST, DUT, ou équivalent ; l'année de sélection.
- Avoir obtenu au moins deux mentions **Assez Bien** avec une moyenne générale, pour l'obtention du diplôme, supérieur à 12/20 minimum.

B) pour les titulaires d'une Licence ST, d'une Maîtrise, d'un Master ou d'un diplôme équivalent

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- Les titulaires d'une licence Sciences et Techniques ou équivalent :
 - Avoir obtenu au moins **trois mentions** (au moins Assez Bien) au cours des 3 années de la licence.
 - Les titulaires de la maîtrise des sciences et techniques et Licence Es-sciences :
 - Avoir obtenu la MST en 4 années maximum.
 - Avoir obtenu **deux mentions** (au moins Assez Bien).
- Examen écrit*

Les candidats dont les dossiers ont été sélectionnés seront convoqués pour un test de nature à évaluer leur degré de connaissance en informatique

Entretien

Les candidats dont les dossiers ont été sélectionnés seront convoqués pour un entretien.

3. PREREQUIS PEDAGOGIQUES POUR L'ACCES A LA FILIERE :

La validation de certains modules peut être exigée

FILIERE INGENIEUR GE Génie Énergétique (GE)

MODALITES D'ADMISSION

1. CONDITIONS D'ACCES :

- Accès en première année :

- Candidats ayant validé les deux années préparatoires au cycle ingénieur.
- Candidats ayant réussi le concours national commun d'admission dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés.
- Titulaires des diplômes suivants :
 - DEUG
 - DUT : **spécialités : Génie Énergétique, Génie Thermique, Génie des procédés et Génie Mécanique**
 - DEUST
 - DEUP

Autre diplôme reconnu équivalent

Licences LST, LF, LP (Pour la licence professionnelle LP, seules les Spécialités Génie Energétique, Génie Thermique, Génie des procédés et Génie Mécaniques sont acceptées)

- Accès en Deuxième année :

Titulaires des diplômes suivants :

Licence

Titulaires des diplômes suivants :

Autres diplômes : Ingénieur ou équivalent

2. PROCEDURES DE SELECTION :

(Préciser pour chaque public cible, la procédure de sélection)

1 **Concours national commun Classes préparatoires aux grandes écoles**

2 Candidats ayant réussi le concours national commun des parcours (MP, PSI, TSI)

3

Concours spécifique à l'établissement d'accueil :

Etude du dossier : (*Expliciter les critères de sélection*)

Pour les candidats titulaires du DEUST, DEUG, DUT, DEUP : mention assez bien au minimum (exceptionnellement trois ans)

Présélection sur dossier + concours+ Entretien*

Les titulaires de la licence.

o Avoir obtenu avec mentions assez bien au moins.

Présélection sur dossier + concours+ Entretien*

Examen écrit : **concours (*) Le concours portera sur les Mathématiques, et la Physique (thermodynamique & mécanique) du niveau du premier cycle universitaire.**

Entretien

Autres : **Ingénieur ou équivalent** ayant validé les prérequis de la première année de la filière ingénieur : **Présélection sur dossier + entretien**

3. PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES POUR L'ACCES A LA FILIERE :

Le prérequis pour l'accès en première année est constitué des programmes des classes préparatoires. Les titulaires de l'équivalent du DEUST, DEUG (ou validation de S1+S2+S3+S4), du DUT, du et DEUP sont traités au cas par cas.

Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en Génie Energétique pourront intégrer la deuxième année de la filière s'ils ont validé au cours de leur formation un ensemble jugé équivalent aux modules scientifiques et techniques de la première année de la filière GE.

Dans le cas où ils ne peuvent pas justifier des prérequis nécessaires, ils pourront exceptionnellement être admis en première année dans la mesure des places disponibles.

4. Effectifs prévus

Effectif total prévu (ETP) =24

FILIERE INGENIEUR GET Génie Electrique et Télécommunications (GET)

MODALITES D'ADMISSION

1. CONDITIONS D'ACCES :

- **Accès en première année :**

- Candidats ayant réussi le concours national commun d'admission dans les établissements de formation d'ingénieurs et établissements assimilés.
- Titulaires des diplômes suivants :
 - DEUG
 - DUT
 - DEUST
 - DEUP
 - Licence

- **Accès en Deuxième année :**

- Titulaires des diplômes suivants :
 - Licence d'Etude Fondamentale, Licence Sciences et Techniques
 - 1^{ère} année Master
 - Autres diplômes reconnus équivalents (à préciser):

2. PROCEDURES DE SELECTION :

(Préciser pour chaque public cible, la procédure de sélection)

- Concours national commun (*pour à peu près 20% de l'effectif d'accès*)

- Concours spécifique à l'établissement d'accueil :
 - Etude du dossier : (*Expliciter les critères de sélection*)

A) pour les titulaires d'un DEUST, DEUG, DEUP, DUT ou équivalent

L'étude des dossiers se fera à la deuxième semaine du mois de juillet pour les titulaires de DEUST, DEUG, DUT, DEUP ou d'un diplôme équivalent.

- **Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :** Etre titulaire du diplôme DEUG, DEUST, DEUP, DUT ou équivalent ; l'année de sélection.
- Avoir obtenu le diplôme en 2 ans avec au moins 3 mention et un diplôme avec une mention Assez bien (≥ 12) pour les titulaires du diplôme DEUG et DEUST et une mention Bien (≥ 14) pour les titulaires du diplôme DEUP et DUT.

B) pour les titulaires d'une Licence ST, Licence F, Licence P, ou d'un diplôme équivalent.

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature :

- Les titulaires de la Licence d'Etude Fondamentale :
 - Avoir obtenu la licence fondamentale en 3 années maximum après le baccalauréat et un diplôme avec une mention Assez bien (≥ 12).
 - Avoir obtenu au moins **quatre mentions** (au moins Assez Bien) au cours des 3 années de la licence.
 - Les titulaires de la Licence ST.
 - Avoir obtenu la licence ST en 3 années après le Bac et un diplôme avec une mention Assez bien (≥ 12).
 - Avoir obtenu **trois mentions** (au moins Assez Bien).
 - Les titulaires de la Licence d'Etude Professionnelle (**nouveau régime**) ou équivalent :
 - Avoir obtenu la licence scientifique ou le diplôme équivalent en 3 années maximum après le baccalauréat et un diplôme avec une mention bien (≥ 14).
 - Avoir obtenu au moins **quatre mentions** (au moins Bien) au cours des 3 années de la licence.
-
- *Examen écrit (préciser les modalités) : tests écrits (Classique et/ou QCM)*
 - *Mathématique pour Ingénieur niveau Bac +2*
 - *Informatique niveau Bac+2*
 - *Physique niveau Bac+2*
 - *Electricité niveau Bac+2*
 - *Electronique niveau Bac+2*
 - *Langue française et communication niveau Bac+2*
 - *Anglais niveau Bac+2*
 - *Entretien*

• **PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES POUR L'ACCES A LA FILIERE :**

La validation de certains modules peut être exigée au cas par cas selon le diplôme initial obtenu par les candidats (voir plus loin)